

LE COIN DES JEUX



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT INTERCOMMUNAL

12 Rue Alexis Chambrouy

2314 Jarnages

07 83 96 21 83 – 06 07 38 62 34

jaccueildeloisirs@yahoo.fr



Mardi 11 au Vendredi 14 avril 2023

Consulter le site internet



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS



L'accueil de loisirs sans hébergement

LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12	JEUDI 13	VENDREDI 14
	 <p>3 à 5 ans : Lapin de Pâques en pâte à sel 6 à 11 ans : On change la déco de l'ALSH (spécial printemps)</p>	 <p>3 à 5 ans : Patinette 6 à 11 ans : Rollers Tenue de sports + gourde obligatoires Début de séance : 9h30</p>	<p>Humm, c'est bon !!</p> <p>Mr Blanc, nous recevra pour une visite de sa boulangerie. Visite de son laboratoire de fabrication, découverte du métier. Les enfants devraient même avoir la chance de devenir apprenti boulanger pour une matinée</p> <p>Rdv à 9h15 à l'ALSH</p>	<p>3 à 5 ans : Fresque de printemps</p>  <p>6 à 11 ans</p> <p>On mange quoi de bon</p>
	<p>Séance cinéma à Evaux</p> <p>« Le Royaume de Naya »</p>  <p>Rdv à l'ALSH à 13h45 Retour vers 18h aux Promenades Prévoir un petit sac avec le goûter</p>	 <p>Jeanine, Bénévole de l'UDAF dans le cadre du dispositif « Lire et faire lire » passera un petit moment avec nous pour nous faire partager sa passion de la lecture à travers différentes histoires.</p>	<p>3 à 5 ans : Jeu de mimes et de devinettes Thème : printemps</p>  <p>6 à 11 ans : Médiathèque (14h30 à 16h) Thème : Les fleurs de printemps</p> 	 <p>3 à 5 ans : Atelier cuisine On prépare le copain pour tous les copains</p> <p>6 à 11 ans : Jeux collectifs Douaniers - Contrebandiers</p> 

Pour toutes absences, merci de nous avvertir dans les plus brefs délais.

Les absences sont soumises à des règles spécifiques dont vous avez pris connaissance via le règlement intérieur. Merci de les respecter



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

la CREUSE
e Département

Horaires : 7h30 à 18h30 (Merci de respecter les heures)

Âge : 3 à 12 ans

Les animations inscrites sur le programme sont celles que nous serons en mesure de réaliser (à ce jour)

2 groupes seront constitués pour pouvoir répondre aux mesures demandées, à savoir

3 – 5 ans : 8 enfants

6 -12 ans : 17 enfants (selon les besoins nous essaierons d'étendre notre agrément)

Merci de prévoir chaque jour une gourde (merci d'indiquer le prénom),

Selon la météo et l'activité du jour, une casquette, baskets, tenue de sports, kway.

N'oubliez pas que ce programme peut subir des modifications à tout moment en raison de la crise, de la météo (pluie, canicule) mais aussi par une annulation de la part des prestataires.

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant pour les activités et les repas



Pour que votre enfant puisse profiter des animations mise en place par l'Accueil de Loisirs, il faut impérativement que le dossier d'inscription soit restitué complet à l'équipe,

- * L'Accueil de Loisirs n'est en aucun cas une annexe de l'école, c'est pourquoi, nous ne pouvons avoir accès aux dossiers administratifs de vos enfants,
- * Il est important d'inscrire vos enfants pour les activités afin que nous puissions en assurer leur accueil. Nous sommes réglementés par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et un abus peut être préjudiciable pour vous, pour nous et les partenaires locaux. Nous sommes donc en droit de refuser une inscription par mesure de sécurité et afin de répondre aux textes réglementaires.... Pensez-y !!!!
- * **Merci de commander les repas une semaine avant le jour de fréquentation.** Sans quoi, nous ne pourrions peut-être pas toujours en assurer le service, puisque notre prestataire nous impose des délais de commande. Attention, les repas commandés seront facturés sauf s'ils peuvent être remplacés au profit d'un autre enfant et selon les modalités d'annulation prévues dans le règlement intérieur.

Prenez bien connaissance du nouveau règlement intérieur. Il y a des nouveautés (pénalités de retard, facturation de la réservation si pas de justificatif ...)

* N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe pour tout type de renseignements, nous sommes là pour ça. Nous pouvons également vous apporter un soutien dans les démarches administratives.

* Afin de bénéficier des tarifs dégressifs, il est obligatoire de fournir son Quotient Familial. Nous le connaissons grâce à votre numéro CAF et pour les personnes affiliées au régime agricole, merci de vous le munir auprès de la MSA.

Justificatif de vos droits (Pass Temps Libres - Bons MSA) à remettre impérativement pour pouvoir bénéficier de la déduction.

* Le programme d'animation a été élaboré afin de proposer des activités qui puissent répondre aux attentes de vos enfants. Toutefois, celui-ci ne reste pas figé et peut subir des modifications en fonction de leurs souhaits, de la météo, de notre taux d'encadrement...

